

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Duez Denis ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le cours vise à offrir une cartographie détaillée des différentes catégories d'acteurs collectifs intervenant dans le système politique de l'Union européenne, ainsi que des principales configurations d'interactions qui les unissent. Au terme du cours, les étudiants seront en mesure de comprendre les dynamiques politiques propres à ce système et de retracer les étapes du processus décisionnel européen. Ils auront en outre été initiés aux enjeux de la légitimité composite (technocratique, diplomatique et démocratique) propre au système politique européen.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen écrit.</p> <p>L'examen vise à vérifier la bonne maîtrise par l'étudiant des notions et concepts étudiés au cours. Les questions sont principalement des questions de réflexion supposant une très bonne connaissance et compréhension de la matière. L'étudiant pourrait, par exemple, être conduit à commenter un article ou un texte d'actualité en mobilisant de façon adéquate et argumentée des concepts, théories ou typologies présentées au cours.</p> <p>L'examen couvre toute la matière du cours : contenu des séances, lectures obligatoires et événements auxquels la participation aura été imposée. Une ou plusieurs questions de l'examen porte(nt) sur les activités d'apprentissages (+/- 25% de la note finale).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Le cours magistral suit la structure générale mentionnée ci-dessus. Le cours consiste en un exposé des travaux théoriques et empiriques (juridiques, politologiques et sociopolitiques) sur chacun des thèmes abordés. Lors des séances, l'exposé s'appuie sur des présentations de type PowerPoint reprenant la structure de chacun des exposés, les illustrations (tableaux/graphiques) et les liens vers les supports multimédia présentés (vidéos, sites web, etc.). Les diapositives sont accessibles sur le site du cours (Moodle) et éditées sous la forme d'un syllabus par le service reprographie.</p> <p>Descriptif des activités impliquantes :</p> <p>Les activités impliquantes se déclinent selon deux dispositifs distincts.</p> <p>Premièrement, un portefeuille de lectures est associé à un plan détaillé des séances. A chaque séance du cours magistral est associée une liste de lectures. Parmi ces dernières, une ou deux lectures est/sont obligatoires. Les lectures complémentaires sont facultatives et permettent aux étudiants d'approfondir la matière du cours. Les lectures obligatoires sont mises en ligne sur le site du cours (Moodle). Les lectures facultatives peuvent être retrouvées (au format papier ou électronique) via la bibliothèque de Saint-Louis. Les étudiants pourront le cas échéant être invités à répondre à des questionnaires de type « choix multiple » disponibles sur le site du cours. Ces questionnaires portent alors sur le contenu des lectures obligatoires. Les réponses à ces questionnaires ne sont pas notées par le titulaire. Elles relèvent d'activités d'autoformation permettant la vérification, par l'étudiant lui-même, de la bonne acquisition des connaissances.</p> <p>Deuxièmement, les étudiants peuvent être invités à participer à un ou deux événements (conférences, séminaires, débats) en lien avec la matière du cours. Ces événements pourront être proposés soit parmi les activités organisées à Saint-Louis, soit parmi les nombreuses activités organisées à Bruxelles dans le domaine des affaires européennes (voir plan des séances).</p>
Contenu	<p>Le cours propose une cartographie complète du système politique européen. Cette cartographie couvre d'une part les institutions et organes du système politique de l'Union européenne tels que définis dans les traités européens. Elle inclut d'autre part les acteurs non institutionnels (partis politiques, groupes d'intérêt, think tanks, société civile organisée, etc.). Ces acteurs sont étudiés dans une perspective politologique complétant l'approche juridique d'un cours de droit institutionnel européen. L'accent est plus particulièrement mis sur les enjeux suivants : nature de la légitimité du système politique européen, construction du consensus dans les processus décisionnels, structure et évolution des rapports de pouvoir.</p> <p>Le cours met en évidence le risque du mimétisme institutionnel qui consiste à analyser le système politique européen au départ de catégories et de préconceptions issues des études des systèmes politiques nationaux.</p> <p>Le cours se structure comme suit. Une Introduction générale revient sur les notions d' « acteur » et de « système politique », d'une part, et sur les enjeux d'une étude politologique du système politique européen, d'autre part. Une première partie examine ensuite les acteurs du « triangle institutionnel » : Commission européenne, Conseil des</p>

	ministres, Parlement européen. La deuxième partie développe les autres institutions et organes de l'Union : Conseil européen, Cour de Justice, Cour des comptes, Médiateur européen, Comité économique et social, Comité des Régions, Banque centrale européenne et agences communautaires. Enfin, la troisième partie traite des acteurs non institutionnels : définition et typologie des groupes d'intérêts, modalités de l'intervention des groupes d'intérêt dans le système politique européen, l'opinion publique comme acteur du système.
Bibliographie	Le portefeuille de lectures est disponible sur Moodle.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire	<a href="#">HISB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en droit	<a href="#">DROB1BA</a>	5	<a href="#">BDROI1124</a>	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	<a href="#">DRNB1BA</a>	5	<a href="#">EMHUB1120</a>	
Bachelier en information et communication	<a href="#">COMB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	<a href="#">COAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">COTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	<a href="#">SOAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SOTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	<a href="#">SPAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle]	<a href="#">TIMB1BA</a>	5		
Bachelier en Droit - Rechten - Laws	<a href="#">DREB1BA</a>	5		